

1. QUELLES SONT LES EXIGENCES POUR ÊTRE UN BÉNÉVOLE À LA COUPE ROGERS?

La majorité des postes de bénévoles à la Coupe Rogers exigent une maîtrise de la langue française, de posséder des compétences de base en service à la clientèle, d'avoir un comportement amical et professionnel, d'être capable de suivre les consignes et de respecter les politiques concernant les bénévoles ainsi que de s'engager à faire vivre une magnifique expérience au public et aux invités du tournoi. L'âge minimum pour être bénévole est de 16 ans (sauf exception - voir l'onglet Description des comités). À part cela, un intérêt pour le tennis est toujours souhaitable.

2. QUELS AVANTAGES ONT LES BÉNÉVOLES DE LA COUPE ROGERS?

Le premier avantage est que vous ferez partie d'une extraordinaire équipe de plus de 1 300 bénévoles! Chaque bénévole reçoit une accréditation lui donnant accès au site pendant tout le tournoi durant les heures d'opérations, des repas durant les quarts de travail, des billets gratuits (une paire), une section de sièges réservées aux bénévoles (avec l'accréditation) ainsi que des vêtements à l'effigie du tournoi. Tous les bénévoles reçoivent également une invitation pour le célèbre « party des bénévoles » ayant lieu le dimanche après les finales. Cette soirée comprend un délicieux repas, des boissons et de magnifiques prix.

3. JE N'HABITE PAS AU QUÉBEC, MAIS J'AIMERAIS ÊTRE BÉNÉVOLE À LA COUPE ROGERS. EST-CE POSSIBLE?

Absolument! Nous avons des bénévoles qui proviennent d'autres provinces, pays et continents. Nous vous demandons simplement de vous rappeler que Tennis Canada ne peut rembourser les dépenses de voyage ou d'hébergement encourues par les bénévoles et nous exigeons que ces derniers parlent bien français. Bien que nous ferons notre possible pour les accommoder, nous ne pouvons garantir un poste aux bénévoles qui ne pourront suivre le processus d'inscription en entier.

4. EST-CE QUE JE DOIS BIEN CONNAÎTRE LE TENNIS POUR ÊTRE BÉNÉVOLE AU TOURNOI?

Vous n'avez pas besoin d'être un mordu de tennis pour être bénévole à la Coupe Rogers. Bien qu'il y ait un avantage à connaître un peu le tennis, ce que nous recherchons le plus chez nos bénévoles est une bonne attitude et une volonté d'aider.

5. JE SUIS ÂGÉ DE 12 ANS. ON DIT ICI QUE JE DOIS AVOIR AU MOINS 16 ANS POUR ÊTRE BÉNÉVOLE À LA COUPE ROGERS. EST-CE QUE JE PEUX QUAND MÊME AVOIR UN RÔLE À JOUER?

Dès l'âge de 12 ans, les jeunes candidats peuvent poser leur candidature afin de faire partie de notre équipe de chasseurs de balles. Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par courriel à benevole@tenniscanada.com ou à chasseurs@tenniscanada.com.

6. JE SUIS ÂGÉ DE 85 ANS. PUIS-JE ÊTRE BÉNÉVOLE?

Absolument! Il n'y a pas d'âge limite pour être bénévole à la Coupe Rogers. Nous demandons à tous nos bénévoles de porter attention aux exigences de chaque poste, car certains d'entre eux demanderont de soulever des choses, de rester debout durant de longues périodes de temps, de posséder des connaissances précises en informatique, etc. Nous nous fions aux bénévoles pour choisir le poste qui leur convient le mieux et qui répond aux besoins de l'équipe.

7. QUELLE EST LA DURÉE DE CHAQUE QUART DE TRAVAIL?

La durée des quarts de travail dépend du comité dont vous faites partie. Cependant, la durée moyenne est d'environ de 5 à 7 heures (pour un total d'environ 30 à 35 heures). Comme nous organisons un tournoi extérieur, la météo vient parfois brouiller les cartes, mais nous nous attendons à ce que les bénévoles soient en poste jusqu'à la fin des matchs. C'est pourquoi nous ne pouvons dire avec précision l'heure de la fin du quart de travail.

8. JE TRAVAILLE DE 9 h À 17 h DURANT LA SEMAINE. EST-CE POSSIBLE DE FAIRE DU BÉNÉVOLAT LE SOIR ET LE WEEK-END?

Oui, plusieurs quarts de travail sont offerts en soirée et au cours des deux week-ends du tournoi. Cependant, ces heures sont les plus demandées. Tel que mentionné plus tôt, nous exigeons que nos bénévoles soient disponibles pour un minimum de 7 quarts de travail (soit environ 30-35 heures) durant le tournoi.

9. J'AIMERAIS ÊTRE BÉNÉVOLE AVEC MON AMI. POUVONS-NOUS TRAVAILLER DURANT LES MÊMES HEURES?

Selon les demandes, nous ferons tout notre possible pour que les amis et les familles puissent faire du bénévolat en même temps. Cependant, nous ne pouvons garantir que cela sera toujours possible. Pour augmenter vos chances, nous vous suggérons d'indiquer les mêmes heures de disponibilité. Il faut également se rappeler que même si vous effectuez les mêmes quarts de travail que vos amis/membres de votre famille, vous serez peut-être en poste dans différents endroits du Stade IGA, car les superviseurs et les chefs de comité enverront les bénévoles aux endroits où ils auront besoin d'eux.

10. DÈS QUE J'AURAI SOUMIS MA DEMANDE EN LIGNE, Y AURA-T-IL D'AUTRES ÉTAPES D'INSCRIPTION?

Oui. Soumettre votre demande est la première étape du processus d'inscription. Si votre candidature a été retenue, Tennis Canada communiquera avec vous, au début de l'été, pour vous informer des dates des réunions des bénévoles auxquelles vous devrez assister et vous donner plus de renseignements sur la formation et les choix de quarts de travail.

11. COMMENT PUIS-JE SAVOIR SI TENNIS CANADA A REÇU MA CANDIDATURE?

Vous devriez recevoir un courriel à l'adresse que vous avez inscrite sur le formulaire, accusant réception de votre candidature.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à envoyer un courriel à benevole@tenniscanada.com.

12. J'AI ÉTÉ ACCEPTÉ AU SEIN D'UN COMITÉ. COMMENT PUIS-JE SAVOIR QUELS SERONT MES QUARTS DE TRAVAIL?

Si vous êtes accepté dans l'équipe des bénévoles de la Coupe Rogers, le responsable de votre comité communiquera avec vous pour vérifier vos disponibilités. Par la suite, il vous fera parvenir un horaire. Une fois les horaires établis, il est important que les bénévoles respectent l'engagement qu'ils ont pris. Les absences ne seront permises qu'en cas de circonstances exceptionnelles.

13. COMMENT DOIS-JE M'HABILLER LORSQUE JE FAIS MON BÉNÉVOLAT?

Tous les bénévoles de la Coupe Rogers recevront les vêtements officiels du tournoi et devront obligatoirement les porter durant leur quart de travail. Ainsi, chaque bénévole se verra remettre deux chandails à manches courtes, une veste et une casquette. Les autres exigences vestimentaires dépendent du comité auquel vous serez assigné. Le port du jean n'est pas permis.

14. EST-CE QUE JE POURRAI VOIR DES MATCHS DANS LE CADRE DE MON BÉNÉVOLAT?

Les bénévoles recevront une paire de billets dont ils pourront disposer à leur guise. L'accréditation des bénévoles leur donne également accès au Court central durant le tournoi. Cependant, il est important de se rappeler que durant leurs quarts de travail, les bénévoles doivent accorder la priorité au bon déroulement du tournoi, ce qui veut dire qu'ils pourront regarder les matchs durant leurs périodes de repas ainsi qu'avant et après leurs quarts de travail.

15. EST-CE QUE JE POURRAI RENCONTRER DES JOUEURS?

Certains bénévoles côtoient les joueurs et les invités. Cependant, lorsque les bénévoles sont en devoir et se trouvent dans des lieux à accès restreint, nous demandons que tout le personnel traite les joueurs avec respect et ne fasse aucune sollicitation. Lorsque les bénévoles ne sont pas en devoir, ne portent pas les vêtements officiels du tournoi ni leur accréditation et se trouvent dans des lieux publics, ils ont tout le loisir de prendre des photos et de demander des autographes. Si l'un ou l'autre de ces quatre critères ne sont pas respectés, le bénévole sera renvoyé du programme.

16. OFFREZ-VOUS DES INDEMNITÉS OU DES REMBOURSEMENTS DE DÉPENSES?

Tous les bénévoles sont responsables de leur hébergement et de leur transport. Chaque bénévole recevra un repas lorsqu'il sera en devoir. Tennis Canada est une organisation à but non lucratif et, de ce fait, ne peut offrir d'indemnités ou rembourser ces dépenses.

17. COMMENT PUIS-JE COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU DES BÉNÉVOLES?

Vous pouvez communiquer avec le bureau des bénévoles par courriel à benevole@tenniscanada.com ou en appelant Tennis Canada au 514-273-1515 poste 6230.

Veuillez prendre note que nous ne recevons généralement de visiteurs sans rendez-vous. Si une rencontre est nécessaire, vous pouvez prendre rendez-vous avec le personnel.